

## La Haute Vallée de la Charente et la Capture de la Vienne en Aval d'Exideuil

Dans un intéressant article des *Etudes Locales*<sup>1</sup>, M. Delage a montré tout le parti que l'on peut tirer, à l'école, de l'étude de la carte d'Etat-Major au 1/50,000<sup>e</sup>.

Depuis une quinzaine d'années, l'usage de plus en plus répandu de la locomotion mécanique avait imposé l'emploi de cartes routières faciles à lire, mais à une échelle relativement réduite; la carte pentachrome au 1/20,000<sup>e</sup> éditée par la Maison *Michelin* en est certainement le type le plus représentatif.

Aussi, la carte au 1/80,000<sup>e</sup> en noir, dite d'Etat-Major, a été peu à peu délaissée malgré, son amplification au 1/50,000<sup>e</sup> avec carroyage kilométrique en projection *Lambert*. La lecture de cette carte est d'ailleurs, quelque peu ardue, puisqu'elle nécessite la connaissance d'une quantité de signes conventionnels difficiles à distinguer sur un document monochrome<sup>2</sup>.

Néanmoins, bien que certains géographes soient évidemment tentés de la considérer comme démodée, pour ne pas dire rétrograde relativement à la nouvelle édition trichrome, la vieille carte au 1/80.000<sup>e</sup> — les feuilles de la région charentaise ont été levées vers 1850 — est du plus haut intérêt: sa lecture est toujours attrayante et même fructueuse pour qui sait la faire.

Me limitant à des considérations d'ordre hydrographique, je voudrais brièvement évoquer dans cette étude un des caractères les plus marqués du réseau fluvial de la région confolentaise: l'allure de la haute vallée de la *Charente* et le brusque changement de direction du cours de la *Vienne* en aval de *Chabanais*.

L'examen d'une carte à petite échelle montre que la haute vallée de la *Charente*, drainant les pentes occidentales du *Limousin*, est régulièrement orientée du S.-E. au N.-W.<sup>3</sup>, tandis que la vallée de la *Vienne*, conséquente E.-W. avec la pente générale de la surface topographique, tourne brusquement vers le nord orthogonalement à sa direction primitive, en aval d'*Exideuil*.

Ce changement d'allure de la vallée de la *Vienne*, bien connu sous le nom de "coude d'*Exideuil*", a, depuis longtemps, attiré l'attention des géographes et des géologues: dès 1896, *A. de Lapparent* écrivait<sup>4</sup>:

"Il est à croire que la *Vienne* (qui trouverait si bien sa continuation dans la *Charente*), la *Creuse* et la *Gartempe* appartenaient, dans l'origine, au système est-ouest, et qu'elles ont été capturées, au profit de la *Loire*, soit par la dislocation du détroit poitevin, soit par suite de la flexion qui a déterminé l'irruption de la mer miocène sur la *Touraine* et le *Blaisois*."

Plus récemment, *O. Barré*<sup>5</sup> d'une part, *J. Blayac*, *A. Vacher*<sup>6</sup> et *Ch. Passerai*<sup>7</sup>, d'autre part, ont admis

<sup>1</sup> M. Delage. L'étude de la carte d'Etat-Major au 1/50.000<sup>e</sup> à l'école de *Magnac-sur-Touvre*. *Etudes Locales*, 24<sup>e</sup> année, N. 228, février 1943.

<sup>2</sup> L'établissement de cette carte, en hachures et en noir, est difficile. Sa lecture ne l'étant pas moins, on a gravé la carte d'Algérie en courbes et en couleurs, au 1/50,000<sup>e</sup>. En ce qui concerne notre territoire métropolitain, on poursuit le travail d'une carte à la même échelle destinée à remplacer l'ancienne carte au 1/80.000<sup>e</sup>.

Cette nouvelle carte présente un très bel aspect: on essaie de donner au terrain comme une sorte de relief en teignant les pentes en bistre ou en gris. L'avancement de ce travail est malheureusement lent, et, malgré l'aide de la photographie aérienne, il faudra attendre encore de longues années avant que cette nouvelle carte soit terminée. C'est pourquoi la carte dite d'Etat-Major au 1/80.000<sup>e</sup> — et son amplification photographique au 1/50.000<sup>e</sup> — demeure la carte-type, d'études.

<sup>3</sup> Direction géographique et tectonique très importante dans le Centre-Ouest de la *France*, dite sud-armoricaine.

<sup>4</sup> *Lapparent* (A. de). Leçons de géographie physique, éd. 1, Paris, 1896, p. 385.

<sup>5</sup> *Barré* (Commandant O.) L'architecture du sol de la *France*, Paris, 1903.

<sup>6</sup> *Blayac J.* et *Vacher A.* La vallée de la *Vienne* et le coude d'*Exideuil*. *Annales de Géographie*, t. XIV, N. 74, Paris, 1905.

cette opinion, qui, de prime abord, paraît la plus plausible.

L'étude topographique de la région de *Chabanais – Exideuil - Loubert*, à l'aide de la carte d'Etat-Major au 1/80,000<sup>e</sup> — ou au 1/50.000<sup>e8</sup> révèle des détails particuliers favorables à l'hypothèse d'une capture du cours supérieur de la *Vienne* aux dépens de la *Charente*.

On remarque, tout d'abord, que le tracé de la *Vienne*, entre *Quaire*<sup>9</sup> et *Vouvé*<sup>10</sup>, est subparallèle au cours de la *Charente* en amont de *Loubert*.

Un examen plus attentif de la carte considérée montre qu'en aval d'Exideuil la vallée de la *Vienne* est encore orientée au N.-W. jusqu'au *Moulin-Neuf*. Entre ce hameau et le *Moulin de Pomaret*, la rivière coule sensiblement de l'E. à l'W. et sur environ 0.8km, mais, au droit d'*Agnas*, après une courbe dont le rayon ne dépasse guère 500m, la vallée se dirige nettement vers le nord.

D'autre part, dans la région de leur cours où les deux rivières sont voisines —suivant le parallèle 51 g N — l'aire des versants respectivement drainés par chacun des deux cours d'eau est inégale au profit de la *Vienne*.

En aval, au contraire, le faite de partage est dissymétrique au profit de la *Charente* qui donne comme l'impression d'une rivière affaiblie, alors que l'érosion a été très vive, sur les versants de la vallée de la *Vienne*.

L'étude des différentes cotes altimétriques et des vallons adjacents aux deux rivières est encore plus instructive. En effet, sur le versant S.-W. de la vallée de la *Vienne*, si on remonte vers l'W., en suivant la voie ferrée de *Limoges* à *Angoulême*, près du hameau de *Pomaret*, on aboutit rapidement à un seuil ne dépassant pas la cote 207 entre les vallées de la *Vienne* et de la *Charente*. Sur la rive gauche de celle-ci, à 202 m. d'altitude, s'ouvre un deuxième seuil que suit la voie ferrée pour aboutir à la station de Roumazières-Loubert (+ 206m). Ces deux dépressions qui se prolongent exactement l'une l'autre apparaissent comme les témoins d'une ancienne vallée E. W. — aujourd'hui tronçonnée par la *Charente* — prolongeant le ce supérieur de la *Vienne* et se poursuivant, au reste, par un vallon tournant presque immédiatement au N. et rejoignant la vallée de la *Charente* entre *Laplaud* et *Loubert*.

Enfin, au droit d'*Agnas*, c'est-à-dire au point où la *Vienne* commence à couler vers le N., débouche le ruisseau obséquent<sup>11</sup> de *Pomaret*. Il vient tout de suite à l'esprit, que vallée de ce ruisseau pourrait être regardée comme une ancienne section de la paléodépression suivie, vers l'W., par les eaux la *Vienne* supérieure.

Au voisinage du confluent, cette vallée est très encaissée et rappelle plus une vallée récente qu'une ancienne vallée aujourd'hui drainée à contre-pente. Mais, il ne s'agit là probablement que d'un phénomène d'encaissement car, à mesure qu'on la remonte, on constate qu'elle s'élargit graduellement pour présenter, à l'W., de *Pomaret*, un profil en U caractéristique des vallées anciennes.

Le niveau de la *Charente* étant à 170m. au S. de *Laplaud*, et la *Vienne* coulant à 143m. dans une section profonde près du confluent du ruisseau de *Pomaret*, sous le même parallèle, la distance des deux vallées étant à peine 2,500m, l'idée d'une ancienne communication de la *Vienne* avec la *Charente*, par la vallée du ruisseau considéré, se présente tout naturellement comme une interprétation plausible des particularités de la morphologie locale.

Néanmoins, si la vallée de *Pomaret* constituait un témoin de l'ancien réseau *Vienne* supérieure-*Charente*, on devrait y observer des placages ou des traînées d'alluvions anciennes. Or, s'il existe bien, dans la partie basse de cette vallée, des lambeaux d'alluvions quartzeuses avec galets roulés remontant jusque vers la cote 163, au-delà il n'y a plus aucune trace d'alluvions vers la ligne de partage des eaux entre *Vienne* et *Charente*.

---

<sup>7</sup> *Passerai Ch.*, Les plaines du Poitou. *Revue de Géographie annuelle*, t. III, Paris, 1909.

<sup>8</sup> Feuilles N. 154 (*Confolens*) et N. 163 (*Rochechouart*).

<sup>9</sup> A 1,2 km. N. et Cne de *Chassenon* — cf. feuille de *Rochechouart*.

<sup>10</sup> A 2 km. NW et Cne d'*Exideuil-sur-Vienne* — cf. feuille de *Confolens*.

<sup>11</sup> Obséquent: Cours d'eau qui coule aujourd'hui en sens inverse de sa pente originelle.

attaché au Service de la Carte Géologique de France et des Topographies souterraines  
La haute Vallée de la Charente et la Capture de la Vienne en Aval d'Exideuil

Cette observation est incompatible avec l'hypothèse d'une capture de la *Vienne* supérieure au cours de l'époque pléistocène.

Cependant cette brusque déviation du cours de la *Vienne* ne peut être attribuée qu'à un phénomène de capture et deux sortes d'observations suggèrent, quoiqu'il en soit, une telle hypothèse.

Les explorations stratigraphiques préalables à la première édition de la carte géologique détaillée de la France ont permis aux auteurs des feuilles de *Confolens* et de *Rochechouart* 1/80,000<sup>e</sup> de relever sur les plateaux, entre *St-Junien* et *Exideuil*, une série de placages attribués aux Pliocène avec la notation P<sup>1</sup>.

L'étude de ces formations montre qu'il s'agit de véritables sols de transport: sables quartzeux à inclusions de grains et dragées de quartz témoignant, par leurs contours arrondis, d'une usure attribuable aux eaux courantes. Dans un de ces placages culminant à la cote 205 au S.-E. de *Chabanais* — de et d'autre de la route G.C.29 conduisant à *Rochechouart* et dans la formation identique affleurant suivant la route N. 141 vers la cote 207, au-dessus de *Saint-Léonard*, et vers le pont coté 206, près de la *Maison Rouge*, au sud d'*Exideuil*, il n'est pas rare de recueillir des galets roulés de quartz et de gneiss.

Ces dépôts alluvionnaires, de faciès nettement fluvial, se poursuivent vers l'ouest avec une extension considérable et plus nombreux que la carte géologique détaillée au 1/80,000<sup>e</sup> ne le laisse supposer<sup>12</sup>.

Entre les deux vallées principales, de part et d'autre du seuil de 207m, existent des placages de même constitution. C'est ainsi que la colline située à l'E. N.-E. de *Laplaud* — feuille de *Confolens* — est recouverte par une terrasse de cailloutis culminant au point coté 229. Ce placage, rapporté par *J. Welsch* à la série pliocène, apparaît, *pro parte*, comme un sol de transport avec une certaine proportion de débris de quartz anguleux associés à de nombreux galets roulés du même minéral.

Au sud du seuil existe un placage semblable recouvrant la colline de la *Bellangerie*, à la cote 226, et se reliant à la haute terrasse de *Lapéruse* culminant à 240 m.<sup>13</sup>

Ainsi, entre les vallées de la *Vienne* et de la *Charente*, dans le secteur où les deux rivières sont rapprochées l'une de l'autre, existent non seulement une dépression — qui ne saurait être seulement attribuée à une fortuite coïncidence ou à une fantaisie de l'érosion locale — mais encore des témoins alluviaux d'un très ancien réseau hydrographique drainant le bassin supérieur de la *Vienne* vers l'W. par la *Charente*.

D'autre part, le profil longitudinal de la *Vienne* suivant la section comprise entre *Limoges* et *Confolens* présente une allure concordant avec l'hypothèse d'une capture ancienne du cours supérieur de la rivière. En effet, entre les confluent de la *Briance*, de la *Gorre* et *Chabanais*, le profil indique une tendance à la régularisation. Mais il existe une rupture de pente entre le confluent de la *Graine* et *Confolens*: cette rupture correspondrait alors à l'approfondissement généralement observé en amont et en aval d'un coude de capture.

<sup>12</sup> La carte géologique détaillée de la France a été établie sur un fond topographique au 1/80.000<sup>e</sup>. Il serait oiseux d'insister sur les difficultés auxquelles les collaborateurs du Service de la Carte géologique de France et des Topographies souterraines ont dû faire face pour la mise au point de la première minute qui constitue, quoiqu'on puisse prétendre, un travail magnifique.

Des explorations sont en cours en vue d'une 2<sup>e</sup> édition. D'aucuns estimeront que l'emploi de ces documents est par trop réservé aux initiés, mais n'en est il pas de même du fond topographique dont bien peu savent réellement tirer parti?

<sup>13</sup> Les placages de la *Bellangerie* et *Lapéruse* ne sont pas indiqués sur la première édition de la carte géologique détaillée au 1/80,000<sup>e</sup>, feuilles précitées de *Confolens* et *Rochechouart*.

Les cotes indiquées diffèrent légèrement de celles qui figurent sur la carte d'Etat-Major au 1/80,000<sup>e</sup>, elles ont été établies, par l'auteur, d'après le profil au 1/10.000<sup>e</sup> du chemin de fer de *Limoges* à *Angoulême*, et vérifiées au baro-altimètre holostérique de haute précision sur la base des repères 41 (202.869), 41-I (196.239) et 42 (198.526) de la section "X. gh" du nivellement général, respectivement situés à 2.59, 2.08 et 1.61km. de la station de *Roumazières* sur la ligne de *l'Isle-Jourdain*.

attaché au Service de la Carte Géologique de France et des Topographies souterraines  
La haute Vallée de la *Charente* et la Capture de la *Vienne* en Aval d'*Exideuil*

En résumé, une conclusion négative et des conclusions, par contre, positives ressortent des observations ci-dessus succinctement exposées:

a.) Il n'existe, entre la *Vienne* et la *Charente*, au voisinage du détour d'*Exideuil*, ni vallée large et plate, comparable au val de l'*Asne* suivant l'ancien cours de la *Moselle* et où coule l'*Ingressin*<sup>14</sup>, ni vallée feutrée d'alluvions anciennes comme du *Lhers-mort*, trait d'union entre la vallée de la *Garonne* et celle du *Fresquel*, tributaire — sur la rive gauche — de l'*Aude*.

Dans ces conditions, malgré les apparences favorables — ruisseau de *Pomaret* — l'hypothèse d'une capture récente — pléistocène — ne saurait être retenue quant au brusque changement de direction de la vallée de la *Vienne*.

b.- Mais, les placages tertiaires superficiels, notés P ou P<sup>1</sup> nr les feuilles de *Confolens* et *Rochechouart* de la carte géologique détaillée au 1/80,000<sup>e</sup>, sont localisés sur les collines en bordure des vallées actuelles.

Ces dépôts, nettement fluviaux, constituent autant de témoins d'une ancienne hésitation de la *Vienne* dans son évolution et d'un non moins ancien drainage direct vers l'*Atlantique* en direction E. W. — si différente de son orientation actuelle en aval du confluent de *Pomaret* — par la section supérieure du fleuve côtier qui a donné son nom au département.

Cette importante capture s'est effectuée entre le dépôt des alluvions culminantes de *Lapérouse* (240m), *Laplaud* (229m) et celui des alluvions de 200m, près de *Chabanais*. Il n'est pas impossible que cet accident ait été contemporain de la formation de cette dernière terrasse. Mais il n'est pas évident que les alluvions et les graviers des plateaux soient pliocènes. On rapporte ordinairement ces formations au Pliocène du fait qu'elles sont antérieures aux vallées actuelles, mais il n'y a pas de raisons péremptoires pour qu'elles ne remontent pas, partiellement, au Miocène supérieur<sup>15</sup>. On conçoit donc à quel point il est difficile de préciser l'âge relatif de la capture du cours supérieur de la *Vienne*.

Quoi qu'il en soit, la morphologie, la topographie de la *Charente* limousine, et l'étude stratigraphique des formations tertiaires continentales de la région d'*Exideuil* corroborent l'hypothèse d'un ancien système fluvial *Vienne* supérieure-*Charente*. Elles contribuent, d'autant, à la paléogéographie locale, à l'explication d'un accident géomorphologique qui n'est pas une des moindres curiosités d'un pays qu'une géographie généreuse s'est plu à combler, et qui apparaît aussi comme un des traits les plus caractéristiques de l'hydrographie du Centre-Ouest de la France.

Ce bref aperçu d'une particularité géographique bien locale pourra sans doute, paraître aride aux lecteurs du *Bulletin des Etudes Locales*. Cependant j'ai pensé qu'il n'était pas inopportun d'insister sur cette question et sur l'intérêt de l'examen attentif de la région d'après la carte dite d'Etat-Major. Bien des observations intéressantes restent encore à faire tant en géographie physique qu'en géographie humaine.

L'auteur de la présente note — aussi brève et aussi incomplète qu'elle soit — serait heureux que de nouvelles études locales fussent poursuivies et contribuassent à faire davantage connaître aux jeunes générations de nos écoles charentaises les beautés naturelles de ce pays de contrastes et d'harmonies.



<sup>14</sup> Cf. Carte d'Etat-Major, feuille de *Nancy* au 1/80,000<sup>e</sup>. A cet égard, il est difficile d'imaginer un ensemble de faits morphologiques plus démonstratifs que la topographie du val de l'*Asne*. Cet ancien passage fluvial — route commerciale et trouée stratégique — a joué, depuis longtemps, un rôle capital dans la géographie humaine: c'est par ce défilé — gardé par la place de *Toul* — que passent, à la fois, le chemin de fer et la route N. 4 de *Paris* à *Strasbourg*, ainsi que le canal de la *Marne* au *Rhin*.

<sup>15</sup> Ces alluvions culminantes correspondraient alors à un faciès continental de la mer des faluns. Elles ont été indiquées sous la notation "mp" sur la, 2<sup>e</sup> édition de la feuille de *Poitiers*, N. 143, au 1/80,000<sup>e</sup>.